



RAPPORT DES RESULTATS 2016

**PROJET DE RENFORCEMENT DE
CAPACITES INSTITUTIONNELLES PAR
L'OCTROI DE BOURSES (PRC)**

SEN1088811

ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	8
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	8
1.3.1 Pertinence	8
1.3.2 Efficacité.....	9
1.3.3 Efficience.....	10
1.3.4 Durabilité potentielle	10
1.4 CONCLUSIONS	11
2 MONITORING DES RESULTATS.....	12
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	12
2.1.1 Contexte général.....	12
2.1.2 Contexte institutionnel	12
2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution	13
2.1.4 Contexte HARMO	13
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME	14
2.2.1 Progrès des indicateurs	14
2.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	15
2.2.3 Impact potentiel	15
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	17
2.3.1 Progrès des indicateurs	17
2.3.2 État d'avancement des principales activités	17
2.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	17
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	18
2.4.1 Progrès des indicateurs	18
2.4.2 État d'avancement des principales activités	18
2.4.3 Analyse des progrès réalisés.....	18
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	20
2.5.1 Progrès des indicateurs	20
2.5.2 État d'avancement des principales activités	20
2.5.3 Analyse des progrès réalisés.....	20
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	22
2.6.1 Progrès des indicateurs	22
2.6.2 État d'avancement des principales activités	22
2.6.3 Analyse des progrès réalisés.....	22
2.7 THEMES TRANSVERSAUX.....	23
2.7.1 Environnement	23
2.8 GESTION DES RISQUES	24
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	25
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES	25
3.2 RECOMMANDATIONS.....	25
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	26

4	ANNEXES.....	27
4.1	CRITERES DE QUALITE	27
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	30
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	31
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	36
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	36

Acronymes

BARVAFOR	Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation des Forages
BOM	Bureau Organisation et Méthodes
CONGAD	Conseil des Organisation d'aide au Développement
CSC	Cahier Spécial des Charges
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
DAGE	Direction de l'Administration Général et de l'équipement
DAMINO	Logiciel de suivi administratif et de gestion financière des boursiers de la CTB
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels
DCT	Direction de la Coopération Technique (Ex DAT)
DEEG	Direction de l'Égalité et de l'Équité de Genre
DGPRE	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
DGS	Direction Générale de la Santé
DPRS	Direction de la Planification et de la Recherche et des Statistiques
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSRSE	Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant
DTF	Dossier Technique et Financier
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IB	Institution Bénéficiaire
IF	Institution de Formation
IRSS	Initiation à la Recherche sur les Systèmes de Santé
MAER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
M&E	Monitoring et évaluation
MCD	Médecin Chef de District
MCR	Médecin Chef de Région
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MONOP	Outil de planification trimestriel des projets de la CTB
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
OFOR	Office des Forages Ruraux
PAGOSAN	Programme d'Appui à la Gouvernance Sanitaire
PAODES	Programme d'Appui à l'Offre et à la Demande de Soins
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNA	Pharmacie Nationale D'approvisionnement
PNLP	Programme National de Lutte Contre le Paludisme
PNDRH	Plan National de Développement des Ressources Humaines du MSAS
PNUD	Programme des Nation Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public Privé
PRC	Projet de Renforcement des Capacité Institutionnelles par l'octroi de bourses
PTF	Partenaire Technique et Financier
RESSEN	Représentation CTB au Sénégal
RM	Région Médicale
SFE	Sage-femme d'Etat
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale

SNEEG	Stratégie Nationale Egalité et Equité de Genre
SNEIPS	Service National pour l'Education et l'Information pour la Santé
SNH	Service National de l'Hygiène
SONUB	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base
SONUC	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complets
SOU	Soins Obstétricaux d'Urgence
TGPRES	Techniciens de Gestion et de Planification des Ressources en Eau
TDR	Termes de Référence
UBES	Unité Bourses d'Etude du siège de la CTB
UC	Unité de Coordination
UCP	Unité de Coordination du Projet
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
WASH	Water Sanitation And Hygiène

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet de renforcement des capacités institutionnelles par l'octroi de bourses
Code de l'intervention	SEN1088811
Localisation	Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès
Budget total	4 140 996 €
Institution partenaire	Ministère de la Santé ; Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural
Date de début de la Convention spécifique	18 mars 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	30 juillet 2013
Date prévue de fin d'exécution	30 septembre 2017
Date de fin de la Convention spécifique	31 décembre 2017
Groupes cibles	<p>Le groupe cible est de deux ordres :</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuel : les bourses seront attribuées aux agents des institutions bénéficiaires, responsables de la programmation et de la mise en œuvre des politiques des secteurs de concentration du PIC, y compris l'intégration des thèmes transversaux à ces politiques. La priorité sera accordée aux agents de terrains.• Institutionnel : les demandes seront basées sur les besoins de formation exprimés par les institutions. <p>Un accent particulier sera mis sur la promotion des candidatures féminines dans une perspective de respect de la parité.</p>
Impact¹	Les capacités institutionnelles et organisationnelles du Sénégal sont renforcées
Outcome	Les capacités des institutions sénégalaises actives dans la zone et les secteurs de concentration de la coopération belge sont améliorées par la formation de leur personnel masculin et féminin

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

Outputs	R1 : Les besoins en développement des capacités des institutions des secteurs d'intervention et l'offre de formation locale sont identifiés.
	R2 : Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions bénéficiaires (IB) du secteur de la santé au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et/ou d'un accompagnement ont été renforcées.
	R3 : Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions bénéficiaires (IB) du secteur de l'eau et de l'assainissement, au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement ont été renforcées.
	R4 : a) « Les capacités des IB « sectorielles » sont renforcées en matière de prise en compte du genre b) de même les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions bénéficiaires qui viennent directement en soutien la stratégie nationale en matière d'égalité et d'équité en matière de genre sont renforcées
Année couverte par le rapport	2016

1.2 Exécution budgétaire

1.3 Autoévaluation de la performance

Rubrique	Budget total	Dépenses		Total dépenses	Balance au 31/12/2016	Taux d'exécution fin 2016
		Start to 2015	2016			
Total	4.140.996	1.839.426	1.296.263	3.135.690	1.005.307	76 %
Résultat 1	250.020	118.107	82.262	200.370	49.650	80 %
Résultat 2	1.988.862	996.406	587.043	1.583.450	405.412	80 %
Résultat 3	1.099.975	312.433	391.676	704.110	395.865	64 %
Résultat 4	273.983	128.062	97.857	225.920	48.063	82 %
Moyens généraux	528.156	284.417	137.422	421.840	106.316	80 %

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Comme déjà indiqué dans les précédents rapports de résultats (2014 et 2015), le développement du capital humain au Sénégal est une priorité dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) et le Plan National de Développement Sanitaire 2009-2018 (PNDS).

Au niveau sectoriel le projet cadre parfaitement avec les stratégies mises en œuvre pour le développement des ressources humaines, notamment en ce qui concerne le secteur santé avec le Plan National de Développement des Ressources Humaines (PNDRH).

En l'absence de politique claire de renforcement des compétences dans le secteur eau et assainissement, tout était à construire à partir de l'analyse des besoins réalisée par le projet et les études commanditées par les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

La logique d'intervention est toujours pertinente, notamment avec la révision suite à la formation « More Results » de la stratégie (reformulation des résultats 2, 3 et 4 pour les rendre plus opérationnels car les premiers résultats identifiés étaient juste une désagrégation de l'objectif spécifique) et des indicateurs pour l'atteinte des résultats.

Au moment où le projet entre dans sa dernière ligne droite, le doute n'est pas permis sur sa pertinence. Cependant, force est de constater que les modalités de mise en œuvre peuvent être améliorées pour épouser la démarche globale d'intervention de la Belgique dans les pays partenaires par un focus sur les besoins de renforcement de compétences en lien avec les bénéficiaires directs des projets sectoriels.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

Dans la lancée de 2015, l'année 2016 a été riche en activités suite à la validation de l'avenant au DTF et la programmation de nouvelles activités au bénéfice de nouvelles institutions.

En effet, l'essentiel des indicateurs ont été atteints ; les voyants sont donc au vert. Mieux, trois indicateurs essentiels sont largement dépassés.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des indicateurs quantitatifs et permet de voir l'évolution par rapport à 2015. A ce stade, on peut affirmer au regard de la planification 2017 que les différents résultats seront atteints en fin de projet.

Réalisations pour les deux secteurs et valeurs cumulées des résultats 2, 3 & 4	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Valeur cumulée	Cible finale	% au 31/12/2016 Cible finale vs valeur cumulée
% de candidats sélectionnés provenant des niveaux déconcentrés.	0	76%	81%	74%	77%	60%	118%
Nombre activités	0	6	16	35	57	60	95%
Nombre de sessions (actions)	0	7	39	102	148	105	141%
Nombre total de bourses attribuées	0	271	820	1.093	2.184	2.484	88%
Nombre de personnes formées	0	271	767	1.093	2.131	1.994	107%
Nombre d'institutions bénéficiaires formées	0	43	57	72	97	64	151%

Il importe cependant de souligner que pour les activités identifiées dans le cadre de l'avenant au DTF, certaines seront annulées en raison de leur non planification à temps par les institutions bénéficiaires. Les montants prévus à cet effet seront utilisés pour continuer le focus sur les SONUB et l'échographie obstétricale au regard de leur impact quasi immédiat sur l'offre de soins dans les districts sanitaires (centre et postes de santé).

L'autre constat majeur est que le nombre de sessions des formations a considérablement augmenté grâce essentiellement aux formations SONUB et échographie et aux sessions de formation des acteurs de la société civile qui n'étaient pas initialement prévus dans la Baseline.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

En 2016, le projet a maintenu le focus sur les formations liées à la santé de la reproduction avec la poursuite des formations en soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base (SONUB) et en échographie, mais aussi le démarrage de la formation des équipes de soins obstétricaux et néonataux d'urgence complets (SONUC) pour éviter le saupoudrage et la dispersion des ressources.

De plus, la participation de différentes institutions bénéficiaires (IB) des deux secteurs de concentration à la formation de formateurs (animation et ingénierie de la formation) permet de démultiplier les activités et réduire les coûts jadis utilisés pour la mobilisation de consultants dans certaines thématiques. Ainsi les membres du service national de l'hygiène qui ont participé à cette formation ont (comme en 2015 avec la formation déconcentrée sur la prévention Ebola) réalisé 04 sessions de formation.

Il en est de même pour le service national pour l'éducation et l'information pour la santé (SNEIPS) qui a réalisé 02 sessions de formation avec des formateurs internes.

A noter que cette année, grâce à une bonne négociation avec les prestataires potentiels le coût global moyen des prestations a considérablement diminué.

Le coût moyen d'une bourse de formation groupée est ainsi passé de 203 € tous frais compris à 181 € soit une baisse substantielle de 21 € en moyenne par jour et par personne.

Les coûts de fonctionnement sont passés de 13% environ à 10,60% des dépenses globales du projet. L'une des raisons est la mutualisation des ressources avec l'utilisation des projets sectoriels basés à Thiès et Kaolack pour la mise en place de la logistique lors des ateliers.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

En 2015, nous écrivions déjà ceci : « sur ce point, on peut présager d'une durabilité des résultats du projet au regard de la nature des outputs attendus, mais cela dépend non de l'appropriation des processus enclenchés par les institutions bénéficiaires, mais surtout de la volonté politique des décideurs des deux secteurs concernés.

Malgré les réserves de l'évaluation mi-parcours (MTR) sur la viabilité économique et l'appropriation du processus par les bénéficiaires, il importe de rappeler que l'Etat du Sénégal mise très clairement sur le développement des ressources humaines dans le cadre du Plan Sénégal Emergent, et les importantes ressources financières mises à la disposition du Bureau Organisation et Méthode (BOM) (200 000 000 FCFA soit environ 305 000 euro/an) et du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (100 000 000 FCFA soit environ 152 500 euro). Pour le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement la ligne n'a pas été approvisionnée suite à la demande du ministère en charge de ce secteur qui bénéficie actuellement du soutien de plusieurs PTF (Royaume de Belgique, Grand-duché de Luxembourg, BAD et l'USAID).

En outre, l'expérience de la CTB en matière de financement de la formation fait des émules dans le cadre de la spécialisation des médecins. En effet, un partenariat Public Privé est né de cette expérience entre le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale et la Fondation de la Société Nationale de Télécommunication pour la mise à disposition de 20 bourses de spécialisation d'un montant de 250.000 FCFA mensuel chacune (contre 150.000 FCFA pour les bourses classiques).

Pour rappel, le MSAS dispose de son propre Plan de développement de ressources humaines, et ce simple fait atteste d'une volonté politique affichée.

Par ailleurs, la capitalisation des processus (analyse des besoins de renforcement de compétences, élaboration des plans de formation, mise en œuvre, suivi et évaluation) et son appropriation par les institutions bénéficiaires permettra de multiplier les chances de durabilité des résultats.

A cela il convient d'ajouter que le PRC va financer à la demande du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale un atelier multi acteurs de concertation et de réflexion stratégique sur la formation et l'utilisation des ressources humaines spécialisées en sante au Sénégal. La volonté politique de mettre en place une gestion mutuelle et harmonisée des ressources destinées au renforcement de compétences entre les différents ministères concernés.

Pour 2017, le budget bourses du MSAS a été doublé pour passer de 300 à 650 millions de francs CFA et permettre une prise en charge correcte des demandes de spécialisation avec un focus sur les thématiques déficitaires comme la chirurgie.

Il n'en demeure pas moins qu'il faut un véritable engagement de l'Etat du Sénégal pour assurer la durabilité des processus de renforcement de compétences. Les nouvelles attributions du Bureau Organisation et Méthodes (BOM) ainsi que la réorganisation qui en découle permettent d'espérer une meilleure coordination et plus d'engagement de l'Etat pour le développement des ressources humaines.

En termes d'effets et/ou d'impact, on peut affirmer que les formations dispensées auront des impacts durables :

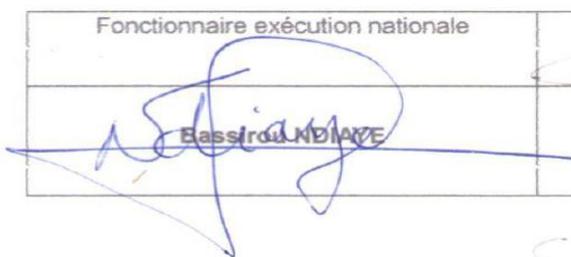
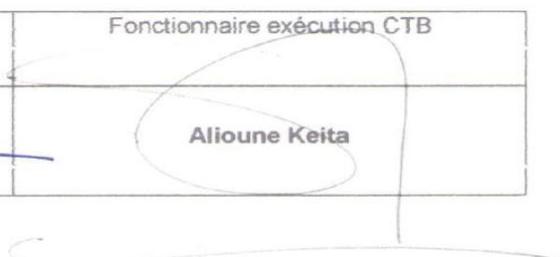
- Dans le secteur de la santé, les formations SONUB et Echographie ont déjà permis une nette amélioration de la prise en charge de la santé maternelle et néonatale dans la plupart de nos districts d'intervention ;
- Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, les formations en Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et Système d'Information Géographique (SIG) ont permis d'améliorer les performances des partenaires du projet BARVAFOR dans la gestion des ressources naturelles, singulièrement celles de l'eau dans une perspective de gestion efficace et durable des bassins versants.

1.4 Conclusions

En 2016, le projet a mis en œuvre 35 activités au bénéfice de 1040 acteurs des secteurs de concentration de la coopération sénégal-belge dont 227 dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (2160 hommes/jours de formation) et 813 dans le secteur de la santé (15753 hommes/jours de formation). 72 Institutions Bénéficiaires (IB) ont ainsi été touchées dont 54 dans le secteur de la santé et 18 dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

A noter qu'en 2016 la proportion hommes/femmes est de 492 femmes pour 548 hommes.

Le PRC entre en 2017 dans sa phase finale ; cette année sera surtout marquée par la finalisation des activités, la capitalisation des processus et des résultats ainsi que la clôture du projet.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
 Bassirou NDIAYE	 Alioune Keita

2 Monitoring des résultats²

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles du Sénégal par l'octroi de bourses a démarré dans un contexte de restructuration des ministères en charge de l'eau (eau potable et eau productive) et de l'assainissement, avec une nouvelle distribution des directions qui a vu la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA) être logée au Ministère de l'Agriculture.

Cet état de fait a non seulement causé un retard dans la mise en place des structures de gestion du projet, notamment du conseil sectoriel eau-assainissement, mais justifie aussi une étape supplémentaire dans l'analyse des besoins du secteur avec notamment la nécessité d'un audit organisationnel.

Pour le secteur de la santé, malgré une légère baisse constatée pour les indicateurs concernant la santé de la mère et l'enfant, la mortalité maternelle, de 315^{°/°°}, continue d'être au centre des préoccupations du secteur (Dixit Madame le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale chaque jour au Sénégal 4 femmes meurent en donnant naissance). Les instructions du top management ont permis de se focaliser sur les formations critiques dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant et d'accélérer la mise en œuvre.

Les lenteurs administratives ne favorisent pas une mise en œuvre diligente du projet. Cependant, force est de constater que l'existence même du Plan de développement des ressources humaines est une référence et un atout important pour le projet.

Pour le thème transversal genre, une démarche globale existe au niveau du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance avec pour objectif la mise en place d'une démarche cohérente au sein de l'ensemble des départements ministériels pour une intégration effective de la dimension genre dans les différentes structures de l'Etat.

Un mécanisme de prise en compte des deux autres thèmes transversaux (Environnement et VIH SIDA) reste à être défini au plan opérationnel.

2.1.2 Contexte institutionnel

L'ancrage institutionnel au niveau de la Direction de l'Assistance Technique (DAT) devenue Direction de la Coopération Technique (DCT), structure anciennement en charge de la gestion des bourses, demeure pertinent mais n'a jusque-là aucun impact (ni positif ni négatif) sur la mise en œuvre de l'intervention.

En termes de pilotage, c'est le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement qui a piloté pendant 2 ans le projet (2015 en 2016). En 2017, c'est à nouveau le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale qui prendra la présidence de la SMCL (pilotage alterné comme prévu dans le DTF).

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Il est clair que la modalité « Régie » présente des avantages pour la prise de décision, notamment financière.

La contrainte portant sur la présidence tournante de la SMCL est toujours d'actualité car les ministères se sont intéressés avant tout à leur secteur et le pilotage est alors surtout ciblé vers leur ministère ce qui empêche le bon pilotage globale de l'intervention.

2.1.4 Contexte HARMO

Le PRC, par nature, est un projet transversal qui doit apporter plus de cohérence à l'ensemble de l'intervention de la Belgique au Sénégal ; une initiative de mise en cohérence a été prise par l'unité de coordination avec l'identification des actions au niveau des autres interventions pouvant faire l'objet d'interaction avec le PRC.

La matérialisation de cette interaction se fait actuellement dans la mise en œuvre des activités avec le PAODES et le BARVAFOR principalement.

Dans le secteur de la Santé, un groupe technique de suivi a été mis en place composé d'un représentant de la Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant (DSRSE), de deux représentants du PAODES et du coordinateur du PRC.

Des rencontres régulières permettent d'assurer la cohérence des interventions et la pertinence des choix des bénéficiaires des formations, au-delà des rôles décisionnaires du Cercle Sectoriel et de la SMCL.

Les thématiques spécifiques et les périodes d'exécution n'étant pas les mêmes pour l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) intervenant dans les deux secteurs de concentration, une harmonisation est presque impossible ; néanmoins, l'analyse des besoins dans les deux secteurs a fait l'objet de partage. Mieux, une interaction existe dans les domaines transversaux du genre et de l'environnement ainsi que dans le secteur de l'eau et de l'assainissement avec l'intervention « SEN030 Tome 2 » financé par la Coopération luxembourgeoise.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les capacités des institutions sénégalaises actives dans la zone et les secteurs de concentration de la coopération belge sont améliorées par la formation de leur personnel masculin et féminin					
SECTEUR SANTE					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale
% des bourses ayant amélioré les compétences et l'expertise requises par les agents pour la fonction qu'ils occupent	0	100%	97%	70%	70%
% des boursiers utilisant les compétences acquises au service de leur fonction.	0	100%	97%	80%	80%
% des boursiers toujours au service de l'IB 6 mois après leur formation.	0	99,5%	97%	95%	95%
% des boursiers occupant un poste correspondant à la formation suivie	0	100%	100%	100%	80%
Nombre d'accords de partenariats établis entre le PRC et les IB	0	37	00	00	44
Nombre d'actions de RC organisées pour les compétences critiques, dans le secteur de la Santé	0	26	52	31	55
SECTEUR EAU & ASSAINISSEMENT					
% des bourses ayant amélioré les compétences et l'expertise requises par les agents pour la fonction qu'ils occupent	0	100%	96%	100%	70%
% des boursiers utilisant les compétences acquises au service de leur fonction.	0	100%	100%	100%	80%
% des boursiers toujours au service de l'IB 6 mois après leur formation.	0	97,7%	98%	95%	95%
% des boursiers occupant un poste correspondant à la formation suivie	0	100%	100%	100%	80%
Nombre d'accords de partenariats établis entre le PRC et les IB	0	20	00	00	20
Nombre d'actions de RC organisées pour les compétences critiques, dans le secteur de l'Eau/Assainissement	0	13	09	15	43

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Au regard du tableau ci-dessus, on constate que tous les indicateurs sont au vert et que le retard pris au démarrage du projet ne remet pas en cause l'atteinte de l'objectif spécifique. En effet, le seul indicateur qui pose problème est relatif à la signature des accords de partenariat qui tardent à être formalisés.

Dans le secteur de la santé, le projet a atteint un taux d'exécution de plus de 120% avec un taux d'engagement de 100% qui justifie l'introduction auprès de la SMCL d'une nouvelle proposition de réaménagement budgétaire pour la prise en charge de certaines activités importantes déjà validées, notamment pour continuer le focus sur la santé de la reproduction.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, malgré les engagements pris par les autorités du secteur pour le respect des planifications et la remédiation aux lenteurs administratives, peu de progrès a été fait. Le taux d'exécution (35%) est voisin de celui de 2015. Vu le budget total restant (supérieur aux dépenses de cette année) et le peu de temps restant pour la mise en œuvre, il est indispensable de reporter une partie du budget vers le secteur santé où les ressources disponibles sont largement inférieurs aux besoins.

2.2.3 Impact potentiel

Pour plusieurs activités, notamment les formations en échographie et en soins obstétricaux et néonataux d'urgence (secteur de la santé), Excel, SIG et formation des Techniciens en Gestion Prévisionnelle des Ressources en Eau (TGPPE), il y a un impact certain en terme d'amélioration de la performance et de l'efficacité, particulièrement sur :

- Le développement foetal et la santé post natale de la mère dans les 28 districts de la zone d'intervention ; en effet, les deux séries de formation en échographie et en soins obstétricaux et néonataux d'urgence ont permis une meilleure prise en charge des bénéficiaires par :
 - Une amélioration de l'aide au diagnostic avec désormais 85 sages-femmes d'état (SFE) formées en échographie obstétricales. Dans les districts de Bambey et de N dofane par exemple, l'échographie était assurée par un médecin prestataire privé qui était rémunéré en fonction du nombre de malade ; désormais, les échographies sont réalisées par les SFE formées, sous la supervision du médecin, au grand bonheur des populations qui devaient chaque fois attendre la disponibilité du prestataire privé.
 - Une amélioration notable de la prise en charge des parturientes avec la formation d'au moins 10 SFE par district soit un total de 379 SFE en soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base. Les bénéficiaires de cette amélioration de la qualité sont les **216.792 femmes en âge de procréation au niveau des 05 régions**.
 - Les effets de ces formations ainsi concernent **5.560.735 bénéficiaires indirects** (l'ensemble des populations des 05 régions de la zone d'intervention de la coopération belge) répartis dans les 28 districts des 05 régions de la zone d'intervention du projet.

- Comme en 2015, la formation Excel a eu des effets quasi immédiats sur le fonctionnement des agents ayant participé à la session complète (Excel de base et Excel avancé), singulièrement pour ceux intervenant dans le suivi évaluation, la gestion de diverses données ainsi que les assistantes administratives et/ou financières.
- Le déploiement de la DGPRE au niveau déconcentré grâce à la formation des techniciens de gestion et de planification des ressources en eau (TGPRE). En effet, 05 agents ont pu être formés sur 10 jours avec un panel d'experts internes et externes pour rendre opérationnels les nouvelles recrues qui devaient être affectés immédiatement dans les régions.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les besoins en développement des capacités des institutions des secteurs d'intervention et l'offre de formation locale sont identifiés.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale
Un document présentant l'analyse des besoins en renforcement de capacité « Santé » est disponible	0	Réalisé	00	00	01
Un document présentant l'analyse des besoins en RC Eau/Assainissement est disponible	0	Réalisé	00	00	01
Un document inventoriant l'offre de formation des IF académiques et non académiques du Sénégal et de la sous-région est disponible	0	Réalisé	00	00	01

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités 3	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Analyser les capacités et compétences nécessaires pour réaliser la vision, la mission et la stratégie des institutions bénéficiaires	X			
Capitalisation des capacités développées par les bourses en s'appuyant sur une base de données intégrant les données des programmes bourses dans les pays partenaires		X		

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Analyse des besoins de formation

Suite aux recommandations du dernier comité spécial des partenaires, de nouveaux besoins ont été identifiés par les institutions bénéficiaires des deux secteurs à deux niveaux :

- Dans le cadre de l'avenant au DTF avec l'introduction de nouvelles institutions bénéficiaires ;
- Avec les anciennes institutions bénéficiaires pour des activités plus pertinentes compte tenu du contexte.

Au total, 43 nouvelles activités ont été identifiées en 2015 et validées en Q1 2016 ; certaines d'entre elles ont déjà été réalisées au courant de l'année.

³ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les institutions bénéficiaires dans le secteur de la santé ont renforcé leur fonctionnement et performance grâce aux formations.						
Indicateurs	Valeur <i>Baseline</i>	2014	2015	2016	Cible 2016	Cible fin PRC
% de candidats sélectionnés provenant des niveaux déconcentrés.	0	79%	92%	81%	80%	60%
Nombre activités pour le secteur de la santé	0	4	9	27	23	25
Nombre sessions (actions) pour le secteur de la santé	0	4	26	83	74	55
Nombre total de bourses attribuées « santé »	0	76	429	519	550	1.297
Nombre de personnes formées	0	76	416	813	500	1.735
Nombre d'IB formées	0	31	37	39	25	44

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Accompagner le développement des plans de formation et suivi des résultats des formations		X		
Mise en œuvre des formations répondant à la demande dans le secteur de la santé	X			

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Au total, 15.753 hommes/jours de formation ont été réalisés pour le secteur de la santé. Pour l'année 2016, 27 activités ont été réalisées sur 23 programmées. Certaines d'entre elles comme la supervision des formations SONUB, la formation SONU et la formation des infirmières de dialyse se poursuivront en 2017. Les activités réalisées sont reprises dans le tableau ci-dessous.

En 2017, le focus sur la santé de la reproduction sera maintenu avec des ouvertures sur la néphrologie et la radiothérapie.

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Formations portant sur le renforcement des capacités en 2016

Le tableau ci-dessous présente les activités, le volume d'homme/jour de formation ainsi que les principaux indicateurs caractérisant les bénéficiaires.

Nature des formations dispensée SANTE	H	F	Total	H/J	Niveau central	Niveau déconcentré
Formation en SONUB	5	154	159	795		159
Management, Gestion, Contrôle des Services et Programme de Santé	1	0	1	180	1	0
Formation en SONU	8	1	9	2700	0	9
Formation en Echographie	0	35	35	4900	0	35
Formation en 1ère année de Chirurgie Générale	1	0	1	180	1	0
Formation en surveillance sanitaire et épidémiologie d'intervention	4	1	5	75	2	3
Formation à l'utilisation du nouveau partogramme de l'OMS	0	44	44	88		44
Formation en Production de message et support IEC	6	9	15	75	15	0
Atelier sur l'analyse des problèmes d'hygiène (SNH) / Nord-Centre et Sud	71	9	80	400	0	80
DES d'Anesthésie - Réanimation	0	1	1	200	1	0
DES d'Anesthésie - Réanimation	1	0	1	200	1	0
DES Biologie Clinique	1	0	1	200	1	0
Atelier sur le diagnostic et prise en charge Hémophilie	15	7	22	44	0	22
Missions de supervision SONUB	4	80	84	84	0	84
Formation en Gestion des Ressources Humaines (GRH)	10	1	11	110	11	0
Certificat d'Université en IRSS	1	0	1	40	1	0
Atelier de restructuration du RESSIP CONGAD	29	6	35	105	21	14
Formation sur l'utilisation du logiciel SPHINX	26	11	37	185	15	22
Formation en Gestion de projet	20	11	31	465	15	16
Formation SIG des agents du SNH	99	9	108	540	0	108
Recherche opérationnelle	14	10	24	120	12	12
Master 2 en Gestion et Finances Publiques	1	0	1	180	1	0
Formation des Infirmiers en dialyse	7	23	30	3600	22	8
Formation en Gestion et Organisation d'un magasin de stockage	53	1	54	162	8	46
Formation au pilotage de la logistique physique	9	8	17	85	5	12
Formation WASH en situation d'urgence	3	1	4	40	4	0
4e Symposium mondial sur les Systèmes de Recherche en Santé au Canada	1	1	2		0	2
Totaux	390	423	813	15753	137	676

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les institutions bénéficiaires dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont renforcé leur fonctionnement et performance grâce aux formations.						
Indicateurs	Valeur Baseline	2014	2015	2016	Cible 2016	Cible fin PRC
% de candidats sélectionnés provenant des niveaux déconcentrés.	0	73%	70%	39%	60%	60%
Nombre activités pour le secteur Eau / Assainissement	0	2	7	13	20	44
Nombre sessions (actions) pour le secteur Eau / Assainissement	0	3	13	14	20	96
Nombre total de bourses attribuées secteur Eau / Assainissement	0	94	359	225	350	1.187
Nombre de personnes formées	0	94	319	227	280	259
Nombre d'IB formées	0	12	20	18	20	20

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités 5	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Accompagner le développement des plans de formation et suivi des résultats des formations		X		
Mise en œuvre des formations répondant à la demande dans le secteur de l'eau-assainissement			X	

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Au total 2160 hommes/jours de formation ont été réalisés pour le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Sur 20 activités identifiées, pour la planification 2016, comme étant prioritaires pour le secteur de l'Eau/Assainissement, 13 activités ont été programmées et réalisées.

Les activités réalisées sont reprises dans le tableau ci-dessous.

- L'ensemble des IB du secteur public a participé au moins à une action de formation et de nouvelles IB issues du secteur privé ont aussi bénéficié de renforcement de compétence.
- Le fait notable pour cette année est lié au nombre important de bénéficiaires du niveau central ; cela est dû au focus fait sur l'OFOR et la DGPRES qui sont des IB dont la quasi-totalité des agents sont basés à Dakar.

-
- A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5.3.1. Formations portant sur le renforcement des capacités en 2016

Nature des formations dispensée SANTÉ	Hommes	Femmes	Total	H/J	Niveau central	Niveau déconcentré
Master 2 en Comptabilité Finance	1	0	1	200	1	0
Formation en bureautique 3 niveaux	1	0	1	40	1	0
Formation sur l'évaluation du personnel	16	6	22	88	22	0
Stage en Modélisation Hydrologique et en SIG et en cartographie	1	0	1	25	1	0
Formation en Gestion des contrats	14	10	24	120	16	8
Formation en Excel de base et Excel avancé	23	12	35	700	12	23
Formation en Délégation de services publics	15	6	21	105	14	7
Formation SIG	39	13	52	260	15	37
Atelier Team Building	23	13	36	72	36	0
Le Genre comme condition de développement durable	0	2	2		2	0
Atelier de restitution de l'audit Genre du MHA			0		0	0
Master spécialisé en Qualité Sécurité Environnement et RSE	0	1	1	180	1	0
Licence en gestion des entreprises et autres organisations	1	0	1	180	1	0
Séminaire/Atelier en Management des partenaires public-privé (PPP) à Marrakech	2	0	2	20	2	0
Formation en Anglais	1	0	1	80	1	0
Formation en Bureautique	1	0	1	40	1	0
Formation des Techniciens en Gestion des Ressources en Eau (TGRE)	4	1	5	50	0	5
Totaux	142	64	206	2160	126	80

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Les capacités des IB sont renforcées en matière de genre					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible 2016	Cible finale
Nombre de plan de formation intégrant la dimension genre	0	0	3	3	2
% de bourses attribuées à des femmes – Secteur Santé	0	86%	52%	54%	54%
% de bourses attribuées à des hommes – Secteur Santé	0	14%	48%	46%	46%
% de bourses attribuées à des femmes – Secteur Eau / Assainissement	0	31%	31%	14%	14%
% de bourses attribuées à des hommes – Secteur Eau / Assainissement	0	69%	69%	86%	86%
Nombre de Cellules genre fonctionnelles au niveau des ministères	0	1	1	2	2

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Appuyer le processus 'Gender mainstreaming' (approche intégrée) au niveau des IB des secteurs de la santé et de l'eau /assainissement en accord avec la Stratégie Nationale de l'Equité et de l'Egalité de Genre au Sénégal (SNEEG)		X		
Appuyer les IB concernées par le Mécanisme National du Genre (Gender Machinery)			X	

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

En cette année 2016, il faut reconnaître que les activités genre ont pris beaucoup de retard. En effet, la réalisation de l'audit genre du MHA a pris beaucoup plus de temps que prévu en raison du peu d'intérêt des responsables du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement. La mise en œuvre des plans d'actions pour les deux secteurs et la Direction de l'Egalité et de l'Equité de Genre (DEEG) n'ont toujours pas connu un début de réalisation.

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Le résumé de ces activités se présente ainsi :

Activités	Niveau d'exécution
Réalisation de l'audit genre du Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	Activité réalisée
Mise en œuvre des Plans d'actions Genre du MSAS et du MHA	Les activités n'ont toujours pas commencé
Mise en œuvre du Plan d'action de la DEEG	Les activités n'ont toujours pas démarré

Un marché cadre pour la mise en œuvre des activités genre a été lancé et le processus d'attribution est en cours. Cela permettra de lancer la mise en œuvre des plans d'actions en 2017 (la dernière année du projet).

2.7 Thèmes transversaux

2.7.1 Environnement

Les contraintes et opportunités environnementales sont dûment prises en compte dans la stratégie de l'intervention dans le cadre de certaines formations comme celles réalisées au bénéfice des Techniciens de Gestion et de Planification des Ressources en Eau. En outre, des TDR ont été établis en partenariat avec Lux Dev pour les formations des agents de nos deux secteurs d'intervention qui ont en charge la validation des rapports d'analyse, d'évaluation d'audit ou d'études d'impact environnemental, sur les méthodes et canevas d'analyse des dossiers d'études environnementales.

2.8 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Periode d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statuts
Non atteinte des objectifs en termes de mise en œuvre diligente des activités de formation	Q2 2015	OPS	Low	Low	Low Risk	Recourir au Marchés cadres	PRC	Q3 2017	ouvert Trois marchés cadres lancés pour les formations transversales le genre et le secteur santé; pour le secteur eau assainissement, le recours au accord de coopération existants a été recommandé	En cours
Risque de non réalisation de l'ensemble des activités pour le secteur hydraulique avec comme conséquence la non atteinte du Résultat 3	Q3 2016	OPS	High	Medium	High Risk	Accélérer autant que possible les processus liés au marchés cadre <i>Déprogrammation de plusieurs activités du secteur eau assainissement et réaménagement budgétaire</i>	UCP	Q4	Traitement prioritaires des dossiers de marchés dans la seconde quinzaine d'octobre	En cours
Non achevement des activités dans les temps	Q1 2017	OPS	High	Medium	High Risk	<i>Identification d'activités alternatives</i> <i>Planification de la finalisation de tous les marchés publics pour fin mars 2017</i>	UCP	Q1	Activités alternatives identifiées avec de nouvelles IB du secteur de la Santé	Nouveau
Faiblesse du suivi de la qualité des formations notamment en termes de transfert des compétences	Q1 2017	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	<i>Planification d'activités de suivi évaluation des transferts par un cabinet externe</i> <i>Planification de l'ensemble des missions de supervision par les institutions de formations pour les activités liées à la santé de la reproduction SONUB notamment</i>	UCP	Q1	TDR des missions élaborés, activités à réaliser au plus tard en Février	Nouveau

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Sans objet

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Les interventions de développement des compétences visent principalement à octroyer des bourses d'études ou de formation à des institutions bénéficiaires qui se situent dans les secteurs de concentration de la Coopération belge, mais des exceptions bien argumentées sont toutefois possibles pour répondre au maximum aux besoins du pays partenaire ;	Equipe projet RC et CTB RR	
Une étroite collaboration avec les interventions sectorielles ou thématiques est indispensable puisque c'est à ce niveau qu'il existe la connaissance du secteur ou de la thématique, des enjeux et des besoins réels pour estimer la pertinence des demandes de développement des compétences, leur inclusion dans un processus d'appui organisationnel et institutionnel et pour identifier les institutions de formation potentielles ;	Equipe formulation Equipes projets	
Il importe de préciser les termes et concepts du projet futur pour améliorer la lisibilité et laisser moins de place à la confusion dans l'interprétation desdits concepts par les parties prenantes, singulièrement lors de la formulation et de l'exécution des interventions ;	Equipe formulation	
Le suivi après formations est crucial dans le parcours d'acquisition des compétences et doit être prévu / intégré dans chaque formation ;	Equipe projet RC	
La présidence de la SMCL devrait être assurée par l'institution d'ancrage afin d'assurer une équidistance avec les ministères sectoriels ou intégrer dans les SMCL sectoriels ;	Equipe formulation CTB RR	
La définition des modalités de prise en charge en amont de la mise en œuvre du projet (lors de la formulation ou même dans le cadre de la commission mixte), surtout dans les cas où la formation est organisée au sein de l'institution bénéficiaire (principe de formation des formateurs et formation en cascade par la suite).	Equipe formulation	

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<p>Les interventions de développement des compétences restent un outil de développement plutôt que des interventions de développement à part entière. Elles n'ambitionnent pas, à elles seules, de créer du développement durable, mais plutôt d'être complémentaires et donc additionnelles aux programmes sectoriels ou thématiques, aux objectifs desquels elles contribueront. L'interaction avec les projets sectoriels est à rechercher dès la formulation pour garantir la pertinence des besoins identifiés.</p>	<p>CTB Ambassade, DGD</p>
<p>La dimension suivi-évaluation du transfert de compétences n'a pas suffisamment été prise en compte dans la formulation de l'intervention et cela s'en est ressentie en raison du nombre important d'activités réalisées, de la dispersion géographique et du nombre de participants (148 sessions pour 2.184 participants, soit une moyenne de 15 participants par session, répartis entre 5 régions et 28 districts).</p>	<p>UGP PRC & IB</p>
<p>Le focus sur des thématiques ou des IB spécifiques permettent d'être plus efficace et plus efficient. En effet, former une masse critique importante sur ces thématiques ou IB permet d'impacter plus sûrement sur les institutions et le thème concernés.</p>	<p>UGP PRC & Représentation</p>

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
x	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
x	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
x	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?	
	A Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
x	B La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?	
	A Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
x	B Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	x			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
x	B L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
	C L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	D L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
x	A L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
	B L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			
	C L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.			
	D L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.			

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
x	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
x	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
x	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
x	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision					Action			Suivi	
N°	Décision	Periode d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	La présidence de la SMCL sera désormais assurée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement jusqu'au 30 juin 2016.	févr-15	PV SMCL du 27 février 2015	SMCL	Transmissions de la décision de la SMCL au SG du MHA	UC	fin Q2 2016	réalisé	CLOSED
2	La SMCL Valide l'Avenant au DTF et demande la prolongation du projet jusqu'au 31/12/2017.	août-15	PV SMCL du 19/08/2015	SMCL	Transmissions de la décision de la SMCL au Siège pour suite processus	RR	01/09/2015	réalisé	CLOSED
3	La SMCL approuve le rapport de la Baseline	févr-16	PV SMCL du 12/02/2016	SMCL	Transmission de la version validée au RR	UC	31/02/2016	réalisé	CLOSED
					Intégration des donnée dans le MONOP	UC	31/03/2016	réalisé	
4	La SMCL approuve les réaménagements budgétaires du projet	févr-16	PV SMCL du 12/02/2016	SMCL	Transmission de la version validée au RR	UC	31/02/2016	réalisé	CLOSED
					Intégration des donnée dans le MONOP	UC	31/03/2016	réalisé	
					Planification des nouvelles activités		31/03/2016	réalisé	
5	La SMCL approuve la réévaluation du processus E Learning et valide la migration vers un Centre de Ressource sous contrôle de la Direction des Ressources Humaines du MSAS	juil-16	PV SMCL du 15/07/2016	SMCL	Application de la décision	UC	01/08/2016	réalisé	CLOSED
6	La SMCL décide le transfert de la Présidence au SG du MSAS	juil-16	PV SMCL du 15/07/2016	SMCL	Application de la décision	UC	01/08/2016	réalisé	CLOSED
7	La SMCL insiste sur l'absolue nécessité de la mise à disposition de deux véhicules par le MHA pour les	juil-16	PV SMCL du 15/07/2016	SMCL	Application de la décision	UC	20/07/2016	réalisé	CLOSED
8	La SMCL décide la production de liste des bénéficiaires de toutes les formations par secteur	juil-16	PV SMCL du 15/07/2016	SMCL	Application de la décision	UC	01/09/2016	réalisé	CLOSED

4.3 Cadre logique mis à jour

	Logique d'intervention proposée	Indicateurs objectivement vérifiables proposés	Sources de vérification	Hypothèses
OG	<p><u>Objectif global</u></p> <p>Les capacités institutionnelles et organisationnelles du Sénégal sont renforcées.</p>	<p>Une analyse des besoins en RC est disponible et des actions de RC sont menées</p>	<p>Etudes sur l'analyse des besoins en RC des secteurs de concentration de la coopération belge</p> <p>Plan d'action du PRC</p>	<p>Le transfert des apprentissages au sein des IB constitue une priorité pour les responsables.</p>
OS	<p><u>Objectif spécifique</u></p> <p>Les capacités des institutions sénégalaises actives dans la zone et les secteurs de concentration de la coopération belge sont améliorées par la formation de leur personnel masculin et féminin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 70% des bourses octroyées ont amélioré les compétences et l'expertise requises par les agents pour la fonction qu'ils occupent • 80% des boursiers utilisent les compétences acquises au service de leur fonction. • 95% des boursiers sont toujours au service de l'IB 6 mois après leur formation. • 80% des boursiers occupent un poste correspondant à leur formation. • Nombre de protocoles d'entente établis entre le PRC et les IB • Nombre d'actions de RC organisées pour les compétences critiques, dans les secteurs Santé et Eau/Assainissement 	<p>5 Questionnaire de satisfaction Résultats et Processus (post-formation)</p> <p>6 Auto-évaluation des acquis (pré/post formation) par questionnaire (individuel)</p> <p>7 Détermination des objectifs d'application dans les rapports des formateurs</p> <p>8 Rapport d'entretien d'évaluation du transfert par N+1 du participant</p> <p>9 Enquêtes avant et après formation incluant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Position fonctionnelle des candidats boursiers au sein de l'IB ; 	<p>Les IB valorisent la participation aux actions de RC</p> <p>Les IB intègrent les activités de RC dans leur plan d'action institutionnel et dans des plans d'action individuels</p> <p>Les responsables des IB mènent des entretiens d'évaluation avec leur personnel concernant le transfert des apprentissages</p>

			<ul style="list-style-type: none"> ○ Procédures de gestion du personnel IB. ○ Rapport annuels des IB. ○ Interviews du management des IB. <p>10 Protocoles d'entente 11 Plan d'action du PRC</p>	
--	--	--	--	--

	Logique d'intervention proposée	Indicateurs objectivement vérifiables proposés	Sources de vérification	Hypothèses
R 1	Les besoins en développement des capacités des institutions des secteurs d'intervention et l'offre de formation locale sont identifiés.	<ul style="list-style-type: none"> • 70% des demandes sont formulées sous forme de compétences à renforcer (et pas sous forme de formations demandées) • Un document présentant l'analyse des besoins en RC Santé et Eau/Assainissement est disponible • Un document inventoriant l'offre de formation des IF académiques et non académiques du Sénégal et de la sous-région est disponible 	<p>Protocoles d'entente</p> <p>Formulaires de demande de formation</p> <p>Rapports des études d'évaluation des IF.</p> <p>Etudes sur les besoins en RC pour les secteurs de la Santé et de l'Eau/Assainissement</p> <p>Liste des IF, reprenant les coordonnées et l'offre de formation</p>	Les responsables des IB participent à l'identification des besoins et facilitent la participation du personnel aux activités de RC proposées.

	Logique d'intervention proposée	Indicateurs objectivement vérifiables proposés	Sources de vérification	Hypothèses
R 2	Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires du secteur de la Santé au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et/ou d'un accompagnement ont été renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> • 80% des formations nécessitant un prérequis ont fait l'objet d'un test d'aptitudes • 80% de boursiers réussissent leur test/examen d'aptitudes ou fournissent une attestation de réussite après leur formation • 60 % de candidats sélectionnés proviennent des niveaux déconcentrés • Les bourses sont attribuées de manière équitable entre les hommes et les femmes eu égard à la répartition hommes/femmes du personnel des organisations bénéficiaires • Nombre de personnes et nombre d'IB formés • % du personnel formé et des IB formées 	<p>Résultats tests aptitude</p> <p>Certificat de formation</p> <p>Rapport des formateurs</p> <p>Banque de données des dossiers sélectionnés, reprenant notamment : localisation des IB, homme/femme</p> <p>Tableaux des effectifs des IB, incluant la répartition homme/femme</p> <p>Auto-évaluation des acquis (pré/post formation) par questionnaire (individuel)</p> <p>Rapport d'entretien d'évaluation du transfert par N+1 du participant</p>	Les demandes de formation intègrent les priorités fixées (compétences critiques) dans le cadre de l'analyse des besoins en RC

	Logique d'intervention proposée	Indicateurs objectivement vérifiables proposés	Sources de vérification	Hypothèses
R3	Les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement, au niveau central et déconcentré, qui ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement ont été renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> • 80% des formations nécessitant un prérequis ont fait l'objet d'un test d'aptitudes • 80% de boursiers réussissent leur test/examen d'aptitudes ou fournissent une attestation de réussite après leur formation • 60 % de candidats sélectionnés proviennent des niveaux déconcentrés. • Les bourses sont attribuées de manière équitable entre les hommes et les femmes eu égard à la répartition hommes/femmes du personnel des organisations bénéficiaires • Nombre de personnes et nombre d'IB formés • % du personnel formé et des IB formées 	<p>Banque de données des dossiers sélectionnés, reprenant notamment : localisation des IB, homme/femme</p> <p>Tableaux des effectifs des IB, incluant la répartition homme/femme</p> <p>Résultats tests aptitude</p> <p>Certificat de formation</p> <p>Rapport des formateurs</p> <p>Auto-évaluation des acquis (pré/post formation) par questionnaire (individuel)</p> <p>Rapport d'entretien d'évaluation du transfert par N+1 du participant</p>	Les demandes de formation intègrent les priorités fixées (compétences critiques) dans le cadre de l'analyse des besoins en RC

	Logique d'intervention proposée	Indicateurs objectivement vérifiables proposés	Sources de vérification	Hypothèses
R 4	<p>a) « Les capacités des IB « sectorielles » sont renforcées en matière de prise en compte du genre</p> <p>b) de même les compétences des agents (hommes et femmes) des institutions Bénéficiaires qui viennent directement en soutien la stratégie nationale en matière d'égalité et d'équité en matière de genre sont renforcées</p>	<p>a. Tous les nouveaux plans de formation intègrent la dimension genre de manière transversale et spécifique.</p> <p>Les bourses sont attribuées de manière équitable entre les hommes et les femmes eu égard à la répartition hommes/femmes du personnel des organisations bénéficiaires</p> <p>b.) 80% de boursiers réussissent leur test/examen d'aptitudes ou fournissent une attestation de réussite après leur formation</p>	<p>Plans de formation issus de l'analyse des besoins en RC pour les secteurs Santé et Eau/Assainissement</p> <p>Banque de données des dossiers sélectionnés, reprenant notamment : localisation des IB, homme/femme</p> <p>Tableaux des effectifs des IB, incluant la répartition homme/femme</p> <p>Résultats tests aptitude</p> <p>Certificat de formation</p> <p>Rapport des formateurs</p>	<p>Les responsables des IB considèrent la prise en compte du genre dans le RC comme une priorité</p> <p>Les Autorités facilitent la coordination avec les acteurs de la stratégie nationale d'égalité et d'équité en matière de Genre</p>

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	11/2015 (réalisé)
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	11/2017 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2016	Du 04 au 15/01/ 2016 Du 14 au 23/03/2016 Du 25 au 29 Avril 2016 Du 06 au 17 juin 2016 Du 05 au 09 septembre 2016

NB : les missions de backstopping ont été réalisées par M. Christophe SCHIFFERS du Cabinet PRAGMAGORA dans le cadre d'un appui technique et méthodologique au projet.

4.5 Rapport dépenses 2016 et programmation 2017

Planification projet SEN108811 (2016)								
Ligne budgétaire	Description	Nouveau Budget	Dépenses fin 2016	Prévision Q1 2017	Prévision Q2 2017	Prévision Q3 2017	Prévision Q4 2017	Total 2017
A_02	Les institutions bénéficiaires	1 988 862,08	1 583 450,00	176 000,00	256 000,00	175 000,00	0,00	607 000,00
A_03	Les institutions bénéficiaires	1 099 975,00	704 110,00	50 000,00	80 000,00	35 000,00	0,00	165 000,00
A_04	Les institutions bénéficiaires	273 982,73	225 920,00	14 000,00	16 800,00	14 000,00	4 000,00	48 800,00
A		3 612 839,81	2 713 850,00	242 000,00	372 800,00	224 000,00	4 000,00	842 800,00
X_01_01	Reserve budgetaire REGIE	9 377,00	0	0	0	0	0	0,00
X_01		9 377	0	0	0	0	0	0,00
X		9 377	0	0	0	0	0	0,00
Z_01	Frais de personnel	272 766,19	200 690,00	16 620,00	16 620,00	16 620,00	16 620,00	66 480,00
Z_02	Investissements	31 102,88	29 500,00	990,00	910,00	600,00	500,00	3 000,00
Z_03	Frais de fonctionnement	107 410,00	101 250,00	6 760,00	7 550,00	7 300,00	4 010,00	25 620,00
Z_04	Audit et suivi & Evaluation	107 500,00	90 400,00	5 000,00	0,00	0,00	45 000,00	50 000,00
99	98 conversion rate adjustment	0,00	0,34					0,00
Z	Moyens généraux	518 779,07	421 840,34	29 370,00	25 080,00	24 520,00	66 130,00	145 100,00
Total		4 140 995,88	3 135 690,34	271 370,00	397 880,00	248 520,00	70 130,00	987 910,00

4.6 Tableau FIT des dépenses 2016

FIT - [Budget Execution Detail 2016]

Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Scripts Fenêtre Aide

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811

Project Title : **projet bourses**

Budget Version : **D02**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

Print

Quit

Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
A ACTIVITÉS		3.612.840,00	1.555.006,20	341.014,54	251.570,67	282.951,81	283.303,17	1.158.840,19	2.713.846,40	898.993,60	75%
01 Les besoins en		250.020,00	118.101,39	518,33	3.028,45	76.180,81	2.535,27	82.262,86	200.364,26	49.655,74	80%
01 Analyser les capacités et	REGIE	140.020,00	111.053,80		-550,34	2.581,71		2.031,37	113.085,17	26.934,83	81%
02 Evaluer de la qualité des	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
03 Explorer de nouvelles	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
04 Lancer d'appels à	REGIE	15.000,00	7.047,59	518,33	3.578,79	484,06		4.581,18	11.628,77	3.371,23	78%
05 Capitalisation	REGIE	10.000,00	0,00						0,00	10.000,00	0%
06 Réaliser des publi	REGIE	10.000,00	0,00						0,00	10.000,00	0%
07 Organiser un atelier	REGIE	2.000,00	0,00			923,99		923,99	923,99	1.076,01	46%
08 Mettre en œuvre les	REGIE	63.000,00	0,00			63.000,00	2.535,27	65.535,27	65.535,27	-2.535,27	104%
09 Organiser un atelier de	REGIE	10.000,00	0,00			9.191,06		9.191,06	9.191,06	808,94	92%
02 Les institutions		1.988.862,00	996.403,01	196.707,24	41.935,90	122.356,62	226.043,81	587.043,57	1.583.446,58	405.415,42	80%
01 Accompagner le	REGIE	25.000,00	5.939,05	12.083,00	6.482,69	282,72		18.848,42	24.787,47	212,53	99%
02 Implémenter des formations	REGIE	1.277.850,00	990.463,96	184.619,44	33.173,33	86.839,05	95.592,28	400.224,10	1.390.688,06	-112.838,06	109%
03 Réaliser des formations	REGIE	34.400,00	0,00						0,00	34.400,00	0%
COGEST	REGIE	4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00
TOTAL		4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811 Printed on donderdag 23 februari 2017 page: ?

150 Utilisation

Pour accéder à l'aide, appuyez sur la touche F1

Bureau Hp 09:39 23/02/2017

FIT - [Budget Execution Detail 2016]

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811

Project Title : **projet bourses**

Budget Version : **D02**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

Print
Quit

Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
02 Implémenter des formations											
03 Développer l'enseignement	REGIE	24.400,00	0,00						0,00	24.400,00	0%
04 Implémenter une phase	REGIE	58.000,00	0,00	4,80		95,74	12.706,11	12.806,65	12.806,65	45.193,35	22%
05 Généraliser le E learning	REGIE	30.000,00	0,00						0,00	30.000,00	0%
06 Accompagner la révision du	REGIE	36.000,00	0,00						0,00	36.000,00	0%
07 Accompagner l'élaboration	REGIE	48.000,00	0,00				39.641,56	39.641,56	39.641,56	8.358,44	83%
08 Accompagner la révision	REGIE	24.000,00	0,00			721,19	12.990,21	13.711,40	13.711,40	10.288,60	57%
09 Formation des formateurs	REGIE	14.000,00	0,00			14.000,00		14.000,00	14.000,00	0,00	100%
10 Former les agents du SNH	REGIE	40.625,00	0,00						0,00	40.625,00	0%
11 Former les agents du SNH	REGIE	41.087,00	0,00				3,81	3,81	3,81	41.083,19	0%
12 Mise en place d'un système	REGIE	23.500,00	0,00						0,00	23.500,00	0%
13 Former des agents du SNH	REGIE	10.000,00	0,00				6.006,49	6.006,49	6.006,49	3.993,51	60%
14 Démultiplier la formation	REGIE	22.500,00	0,00						0,00	22.500,00	0%
15 Former la cellule de	REGIE	4.000,00	0,00						0,00	4.000,00	0%
16 Former les agents de la	REGIE	36.000,00	0,00				14.860,00	14.860,00	14.860,00	21.140,00	41%
	REGIE	4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00
	COGEST										
	TOTAL	4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811 Printed on donderdag 23 februari 2017 page: ?

150 Utilisation

Pour accéder à l'aide, appuyez sur la touche F1

Bureau Hp 09:39 23/02/2017

FIT - [Budget Execution Detail 2016]

Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Scripts Fenêtre Aide

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811

Project Title : **projet bourses**

Budget Version : **D02**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
17	Former les agents de la	REGIE 25.000,00	0,00				23.505,48	23.505,48	23.505,48	1.494,52	94%
18	Former les magasiniers et	REGIE 15.000,00	0,00			3.273,39	11.725,75	14.999,14	14.999,14	0,86	100%
19	Mettre en œuvre une phase	REGIE 48.000,00	0,00					0,00	0,00	48.000,00	0%
20	Procéder à la généralisation	REGIE 30.000,00	0,00					0,00	0,00	30.000,00	0%
21	Former les agents du	REGIE 21.750,00	0,00				8.154,58	8.154,58	8.154,58	13.595,42	37%
22	Former les agent du	REGIE 29.000,00	0,00		2.279,88	17.144,53		19.424,41	19.424,41	9.575,59	67%
23	Former les agents du	REGIE 13.050,00	0,00				857,53	857,53	857,53	12.192,47	7%
24	Appuyer le processus	REGIE 26.100,00	0,00					0,00	0,00	26.100,00	0%
25	Elaborer un design process	REGIE 36.000,00	0,00					0,00	0,00	36.000,00	0%
26	Former les agents de santé	REGIE 30.000,00	0,00					0,00	0,00	30.000,00	0%
03 Les institutions		1.099.975,00	312.428,68	135.227,60	194.622,35	46.342,27	15.484,02	391.676,24	704.104,92	395.870,08	64%
01	Accompagner le	REGIE 60.000,00	17.127,50	32.362,87	8.613,55	830,54	3,05	41.810,02	58.937,52	1.062,48	98%
02	Implémenter des formations	REGIE 946.500,00	295.301,18	102.864,73	186.008,79	42.687,69	13.095,97	344.657,18	639.958,36	306.541,64	68%
03	Elaborer un guide	REGIE 48.000,00	0,00			2.824,04	2.385,00	5.209,04	5.209,04	42.790,96	11%
	REGIE	4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00
	COGEST										
	TOTAL	4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811 Printed on donderdag 23 februari 2017 page: ?

150 Utilisation

Pour accéder à l'aide, appuyez sur la touche F1

NUM

Bureau Hp 09:40 23/02/2017

FIT - [Budget Execution Detail 2016]

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811

Project Title : **projet bourses**
 Budget Version : **D02**
 Currency : **EUR**
 YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

2016

Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
04	Former les agents de la	REGIE	27.000,00	0,00					0,00	27.000,00	0%
05	Former les agents de	REGIE	3.000,00	0,00					0,00	3.000,00	0%
06	Former les agents de	REGIE	15.475,00	0,00					0,00	15.475,00	0%
04	Les institutions		273.983,00	128.073,12	8.561,37	11.983,97	38.072,12	39.240,07	97.857,53	225.930,64	82%
01	Accompagner le	REGIE	53.333,00	39.239,24	457,35	-73,93	11,18	457,35	851,95	40.091,19	75%
02	Accompagner le	REGIE	77.650,00	44.568,91	1.391,47	5.906,09	31.167,78	28.980,43	67.445,77	112.014,68	144%
03	Implémenter des formations	REGIE	71.000,00	18.100,58		62,77			62,77	18.163,35	26%
04	Expert Genre (mi-temps)	REGIE	72.000,00	26.164,39	6.712,55	6.089,05	6.893,15	9.802,28	29.497,03	55.661,42	77%
X	RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX)		9.377,00	0,00					0,00	9.377,00	0%
01	Réserve budgétaire		9.377,00	0,00					0,00	9.377,00	0%
01	Réserve budgétaire REGIE	REGIE	9.377,00	0,00					0,00	9.377,00	0%
Z	MOYENS GÉNÉRAUX		518.779,00	284.427,53	39.392,83	36.466,65	22.654,63	38.908,88	137.422,98	421.850,51	81%
01	Frais de personnel		272.766,00	127.501,88	16.111,74	16.994,28	17.820,01	22.273,00	73.199,02	200.700,90	74%
01	Coordinateur CTB	REGIE	130.584,00	54.191,19	5.785,35	6.016,31	5.928,22	7.563,80	25.293,68	79.484,87	61%
02	Responsable national	REGIE	20.498,00	9.005,06	914,69	990,92	914,69	914,69	3.735,00	12.740,06	62%
		REGIE	4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	76,00
	COGEST										
	TOTAL		4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	76,00

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811 Printed on donderdag 23 februari 2017

150 Utilisation

Pour accéder à l'aide, appuyez sur la touche F1

NUM

Bureau Hp 09:41 23/02/2017

FIT - [Budget Execution Detail 2016]

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811

Project Title : **projet bourses**
 Budget Version : **D02**
 Currency : EUR
 YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

Print
Quit

Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
02 Responsable national	REGIE	20.498,00	9.005,06	914,69	990,92	914,69	914,69	3.735,00	12.740,06	7.757,94	62%
03 Assistant gestionnaire -	REGIE	55.000,00	46.854,04	-7.396,98	1.891,33	2.783,60	2.849,16	127,10	46.981,14	8.018,86	85%
04 Chauffeur	REGIE	28.911,00	17.451,59	1.370,12	1.382,55	1.288,36	2.036,05	6.077,08	23.528,67	5.382,33	81%
05 Responsable Administratif	REGIE	27.773,00	0,00	13.765,39	4.782,14	4.939,38	5.976,18	29.463,08	29.463,08	-1.690,08	106%
06 Secrétaire	REGIE	10.000,00	0,00	1.673,17	1.931,03	1.965,76	2.933,13	8.503,08	8.503,08	1.496,92	85%
02 Investissements		31.103,00	27.689,38	783,41		128,06	907,66	1.819,12	29.508,50	1.594,50	95%
01 Véhicules	REGIE	20.803,00	20.802,88						20.802,88	0,12	100%
02 Equipement bureau	REGIE	2.500,00	1.312,69				400,00	400,00	1.712,69	787,31	69%
03 Equipement IT	REGIE	6.300,00	5.390,87	-225,60		128,06	507,66	410,12	5.800,99	499,01	92%
04 Divers	REGIE	1.500,00	182,94	1.009,00				1.009,00	1.191,94	308,06	79%
03 Frais de fonctionnement		107.410,00	68.476,32	2.588,93	5.666,98	13.437,63	11.074,76	32.768,31	101.244,63	6.165,37	94%
01 Loyer du bureau	REGIE	20.010,00	9.535,46			9.045,60	5.756,60	14.802,20	24.337,66	-4.327,66	122%
02 Services et frais de	REGIE	15.370,00	12.423,41	-88,55	349,85	2.112,15	1.094,89	3.468,35	15.891,76	-521,76	103%
03 Frais de fonctionnement	REGIE	18.000,00	8.196,94	792,77	812,91	1.230,75	840,73	3.677,16	11.874,10	6.125,90	66%
	REGIE	4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00
	COGEST										
TOTAL		4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811 Printed on donderdag 23 februari 2017 page: ?

150 Utilisation

Pour accéder à l'aide, appuyez sur la touche F1

NUM

Bureau Hp 09:42 23/02/2017

FIT - [Budget Execution Detail 2016]

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811

Project Title : **projet bourses**
 Budget Version : **D02**
 Currency : **EUR**
 YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

Print
Quit

Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
02 Services et frais de	REGIE	15.370,00	12.423,41	-88,55	349,85	2.112,15	1.094,89	3.468,35	15.891,76	-521,76	103%
03 Frais de fonctionnement	REGIE	18.000,00	8.196,94	792,77	812,91	1.230,75	840,73	3.677,16	11.874,10	6.125,90	66%
04 Télécommunications	REGIE	7.630,00	5.662,55	883,29	864,39	209,65	869,87	2.827,20	8.489,75	-859,75	111%
05 Fournitures de bureau	REGIE	6.400,00	3.927,24	1.159,02	522,90	33,24	933,03	2.648,20	6.575,44	-175,44	103%
06 Missions	REGIE	21.000,00	14.372,00	605,90	2.979,80	1.475,92	1.457,39	6.519,01	20.891,01	108,99	99%
07 Frais de représentation et	REGIE	10.000,00	9.902,97	-763,50	137,13	-669,68	122,25	-1.173,81	8.729,16	1.270,84	87%
08 Formation unité de	REGIE	9.000,00	4.455,75						4.455,75	4.544,25	50%
04 Audit et Suivi et Evaluation		107.500,00	60.759,29	19.908,76	13.805,39	-8.731,07	4.653,46	29.636,54	90.395,82	17.104,18	84%
01 Baseline	REGIE	35.000,00	57.866,15	-42.908,00	29.780,49	-9.738,64		-22.866,15	35.000,00	0,00	100%
02 Frais de suivi et évaluation	REGIE	40.000,00	1.459,17	53.917,77	-15.984,00		7.924,46	45.858,22	47.317,39	-7.317,39	118%
03 Audit financier	REGIE	22.500,00	6,10	8.898,99	8,90	9.738,64		18.646,53	18.652,63	3.847,37	83%
04 Backstopping	REGIE	10.000,00	1.427,87			-8.731,07	-3.271,00	-12.002,07	-10.574,20	20.574,20	-106%
99 Conversion rate adjustment		0,00	0,66						0,66	-0,66	??%
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	0,66						0,66	-0,66	??%
	REGIE	4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00
	COGEST										
	TOTAL	4.140.996,00	1.839.433,73	380.407,37	288.037,32	305.606,44	322.212,04	1.296.263,17	3.135.696,91	1.005.299,09	76,00

Budget vs Actuals (Year to Date, by Quarter) of SEN108811 Printed on donderdag 23 februari 2017 page: ?

150 Utilisation

Pour accéder à l'aide, appuyez sur la touche F1

NUM

Bureau Hp 09:43 23/02/2017